

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET

N°D/99/¹⁰⁸/PRG/SGG
PORTANT NOMINATION
D'UN COMMANDEUR DE
L'ORDRE NATIONAL DU
MERITE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

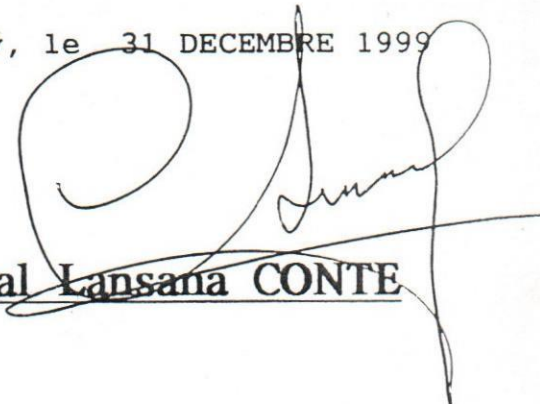
- Vu- La Loi Fondamentale;
- Vu- L'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite;
- Vu- La Loi N°L/94/002/CTRN du 26 Janvier 1994, modifiant et complétant l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986;
- Vu- Le Décret N° D/94/002 du 26 Janvier 1994, nommant un Grand Officier de l'Ordre National du Mérite;
- Vu- Le Décret N° D/94/003 du 26 Janvier 1994, nommant le Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

D E C R E T E

ARTICLE 1er/ Le grade de COMMANDEUR de l'Ordre National du Mérite de la République de Guinée est décerné à son Excellence Monsieur **CYR MATHIEU SAMAKE**, Représentant Résident du PNUD en Guinée, pour la dynamique et la consistance remarquables qu'il a imprimées à l'action du système des Nations Unies dans l'assistance fournie aux programmes socio-économiques du Gouvernement.

ARTICLE 2/ Le présent décret sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République de Guinée.

Conakry, le 31 DECEMBRE 1999


Général Lansana CONTE